



L'action a permis d'obtenir des avancées,  
mais nous devons poursuivre la mobilisation

# Le compte n'y est pas !

## Arrêt de travail du personnel mercredi 4 décembre 2013

Comme annoncé, la Direction recevait mardi 3 décembre les délégations syndicales. Il faut être conscient que **cette négociation fait uniquement suite à la mobilisation importante du personnel** de la semaine dernière.



La CGT avait clairement indiqué dans le courrier adressé au Président le 2 décembre, dont vous avez reçu une copie, que **nous attendions des réponses et des garanties concernant les solutions alternatives visant au maintien de l'emploi, une prise en compte des mesures du PSE que nous avons préconisées et le maintien des acquis.**

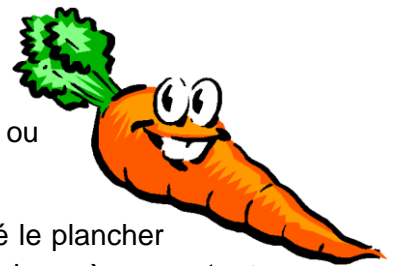
La Direction a finalement accepté de **maintenir 11 postes d'administratifs en province** :

- 3 coordinateurs logistiques (1 par région) ;
- 3 assistantes CPC (1 par région) ;
- 5 assistantes Service Clients (Lyon, Strasbourg, Bordeaux, 2 à Nantes).

Auxquels viennent s'ajouter :

- 3 postes de comptables dans les fac-similés (Nantes / Strasbourg / Lille) ;
- 1 contrôleur de gestion à Aix en Provence.

**Concernant les mesures de PSE**, la direction a apporté quelques modifications concernant le maintien de la rémunération en cas de reclassement (interne ou externe) à 100 % sur une durée de 6 mois puis à 50 % pour les 6 mois suivants.



**Concernant l'indemnité de licenciement supra légale**, la Direction a augmenté le plancher de l'indemnité qui passe de 5 à 6 mois pour les salariés dont l'indemnité serait inférieure à ce montant.

**Concernant les acquis**, la Direction accepte d'appliquer l'accord des 35 heures Canon au personnel ex-Océ, ce dernier bénéficiera notamment de la **6<sup>ème</sup> semaine de congés**.

**Même si l'action a permis d'obtenir des avancées, il est clair que le compte n'y est pas !**

Compte tenu que les solutions alternatives ne permettront pas de sauver tous les emplois, il faut absolument que la Direction propose des solutions aux salariés pour éviter que ces derniers se retrouvent au Pôle Emploi dans quelques mois.

Par ailleurs, la Direction a refusé de passer le **dispositif de préretraite de 3 ans à 5 ans**, comme cela était appliqué dans le passé, ceci aura pour conséquence **d'augmenter le nombre de licenciements d'administratifs et de techniciens**.

Concernant les indemnités de licenciements, celles-ci restent insuffisantes. Il est anormal que certains salariés après plusieurs années d'ancienneté chez Canon ne bénéficient même pas d'une année de salaire !

Pour les salariés de Montévrain qui refuseraient une mutation sur Courbevoie, il n'y a aucune réponse concernant la possibilité de rentrer dans le dispositif de PSE ou d'obtenir des aménagements.

**Canon a les moyens de proposer des solutions d'emploi au personnel ou doit payer !**

Comme nous l'avons indiqué jeudi 28 novembre, **nous appelons le personnel a une reprise de l'action** pour obliger la Direction à prendre en compte les revendications du personnel.

**L'avenir social dans l'Entreprise se joue aujourd'hui !**

Pour des questions aussi essentielles que la remise en cause de l'emploi, et des statuts, le personnel doit se mobiliser pour faire aboutir les revendications.

Aujourd'hui, nous avons la preuve, même si le résultat est insuffisant, que la mobilisation paye ! Il y a 11 postes administratifs qui seront conservés en province. Les salariés d'OCE qui se sont mobilisés viennent d'obtenir une 6<sup>ème</sup> semaine de congés !

**Le point d'achoppement pour la CGT reste le maintien de l'emploi.** Il reste la situation des administratifs en province à régler, celle des techniciens, avec 129 postes supprimés, qui laisse apparaître de nombreux licenciements subis, sans compter la détérioration des conditions de travail. Et comme nous l'avons déjà évoqué, celle du personnel sédentaire du siège, des commerciaux, dont la situation n'est toujours pas réglée.

Concernant l'harmonisation des accords d'entreprise, la Direction devra apporter des garanties sur tous les autres accords d'entreprise...

Aujourd'hui tout le personnel administratif, technique et commercial est concerné, soit par une suppression de poste, soit par la remise en cause du statut, soit par une dégradation des conditions de travail.

Chaque salarié a une responsabilité quant à l'avenir qui se joue au sein de l'entreprise !

La Direction va tout mettre en œuvre pour tenter de casser l'action du personnel, quitte à demander au personnel non gréviste de suppléer l'absence de leurs collègues en grève. Restons solidaires et vigilants !



**Tous ensemble : techniciens, administratifs, commerciaux**  
**Mercredi 4 décembre 2013 dès 8 heures**  
**Rassemblement dans les agences pour une assemblée générale du personnel**